

Signature de l'Accord-Cadre régional en faveur du Bâtiment et des Travaux Publics : Un pas de plus pour soutenir les entreprises!

Les organisations professionnelles du Bâtiment et des Travaux Publics de Rhône-Alpes, la Région Rhône-Alpes et l'Etat ont signé mardi 7 juillet dernier dans les locaux de la DIRECCTE à Lyon un Accord-Cadre pour accompagner les entreprises en difficultés, sécuriser les parcours professionnels et lutter contre la concurrence déloyale. 1 mois après la Conférence régionale sur l'Investissement Public lancée par le Préfet de Région, ce nouveau signal fort est le bienvenu pour le 1^{er} employeur de proximité régional (9% des actifs rhônalpins, soit 157 500 salariés) qui traverse une crise sans précédent depuis 2008, qui refuse la fatalité et qui continue de promouvoir un modèle économique créateur de richesses et d'emplois.

Des baisses sur tous les segments de marché

En pleine récession depuis 2008, le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics en Rhône-Alpes constate à fin mars 2015 sur 12 mois glissant des baisses sur tous les segments de marchés : -7,4% de logement mis en chantier, -20,3% de surfaces de locaux mis en chantier. De même, les autorisations et permis de construire ne permettent pas d'espérer une reprise à court terme. « Avec un niveau de défaillances d'entreprise par an est très élevé (2000 en 2014 !), les 4 100 salariés perdus en 2014 viennent s'ajouter aux 13 500 emplois nets perdus depuis 2008 ! C'est actuellement la survie de nos structures qui se joue aujourd'hui ! La période que nous vivons constitue pour beaucoup de nos entreprises l'épreuve de vérité » s'alarme Jacques BLANCHET, président de la Fédération Française du Bâtiment Région Rhône-Alpes.

Tenir et passer le cap afin de participer à la reprise espérée pour 2016 !

Jacques BLANCHET souligne également que plusieurs facteurs laissent espérer une amélioration de la situation pour 2016. Conjugés au Pacte de responsabilité, au Programme de simplification et au Plan relatif à la transition énergétique, le préfinancement à taux zéro des remboursements versés par l'Etat au titre du fonds de compensation pour la TVA, la prorogation jusqu'à la fin 2016 du Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique (CITE) et le relèvement de 70 millions d'euros du budget de l'ANAH annoncés par le gouvernement le 8 avril 2015 pour relancer l'investissement public local et la rénovation énergétique sont de nature à favoriser la reprise et à redonner de la confiance ! Ainsi, en Rhône-Alpes, la commercialisation de logements neufs a été bien orientée au dernier trimestre 2014 et les réservations sont en hausse de 4,5% sur un an, ce qui devrait conduire à une hausse des permis de construire et des mises en chantier en 2016. « Dans ces conditions, précise Jacques BLANCHET, notre enjeu principal, c'est de tenir, de passer le cap pour être en mesure de participer à la reprise que nous espérons pour 2016. »

Un accord-cadre qui agit sur 3 leviers majeurs

En novembre 2014, la profession a alerté les Services de l'Etat, la Région et les Banques, en déposant un Plan d'Urgence régional spécifique à Rhône-Alpes, comportant 17 mesures à mettre en place sans délai. Jacques BLANCHET rappelle la nécessité de mobiliser immédiatement l'investissement public et se félicite de la déclinaison sur les territoires de Conférence régionale sur l'Investissement Public proposée par le Préfet de Région. Jacques BLANCHET demande également la généralisation à tous les départements de Rhône-Alpes des Cellules Spécifiques BTP afin de lever les freins et relancer les projets bloqués pour raisons techniques, réglementaire ou financières, tel que stipulé dans le présent Accord-Cadre signé ce 7 juillet. Dans l'esprit d'agir sur tous les champs possibles, l'Accord Cadre marque également l'engagement opérationnel des signataires et agit sur 3 leviers majeurs:

- **Faciliter l'accès des entreprises en difficultés aux dispositifs mis en place par la Région et l'Etat en faveur du développement économique** tels que le FRAU, programme ATOUTS, Plan PME...
- **Sécuriser les parcours professionnels et anticiper les besoins des entreprises.** Une Convention Fonds National pour l'Emploi (FNE) a été mise en place pour prendre en charge jusqu'à 70% du plan de formation des entreprises en difficulté. Les fonds ADEC (Accord pour le Développement Emploi Compétences), signés également ce mardi, permettant de conforter les plans de formation de nos entreprises vont être augmentés.
- **Lutter contre le travail illégal et la concurrence sociale déloyale :** « Avec la multiplication des salariés détachés illégalement dans le secteur, la perception des entreprises est un sentiment de ras-le-bol et de colère. La reprise

économique doit profiter aux entreprises socialement responsables et à l'emploi local ! » affirme Jacques BLANCHET. En réponse, Philippe NICOLAS, Directeur régional de la DIRECCTE Rhône-Alpes a précisé que l'accord signé aujourd'hui permettrait la multiplication par deux des contrôles de chantier, passant de 50 à 100 par mois, avec la mobilisation des unités spécialisées de l'Etat afin d'intervenir en particulier les jours fériés.

Jacques BLANCHET tient à souligner la collaboration entre les services de l'Etat, la Région Rhône-Alpes et la profession pour soutenir les entreprises dans un contexte économique très tendu. Il appelle les maîtres d'ouvrages publics et privés à se mobiliser pour dégager rapidement des perspectives d'activité et relancer sans tarder le marché de la construction et de la rénovation.

Contact : François MARECHAL
Secrétaire Général de la FFB Région Rhône-Alpes
francois.mareschal@ffbra.fr
Tél. 04 72 44 45 20